



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mercredi 22 avril 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, mercredi 22 avril 2026 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Madame Anne-Marie POTY.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} avril 2026
- II - Point sur la situation salle L. Lumière et des migrants-réfugiés accueillis
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1- Délégations données par le Maire aux trois Adjoints
 - 2- Délégations données au Maire pour la durée du mandat en vertu des articles L.2122-22 du CGCT
 - 3- Indemnité des élus.
 - 4- Règlement intérieur du conseil municipal
 - 5- Représentations communales et Désignation des délégués dans EPCI / groupements dont la situation de la représentation à GBM
 - 6- Mise en place de commissions communales
 - 7- Tirage au sort du jury d'assises
- IV - POINTS SUR LES PROJETS EN COURS
 - 1- Salle d'accueil – bâtiment périscolaire dont demande de subvention au FAFA
 - 2- Renaturation cour d'école – square des nounous – accès PMR
 - 3- Extension des ateliers municipaux
 - 4- Maison d'activités

RAPPORTS D'INFORMATION

Rendu compte des décisions prises par la Maire dans le cadre de ses délégations.

- En urbanisme – droits des sols.
- Etat des renoncations au Droit de Préemption Urbain.
- Générales

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : jeudi 28 mai 2026

Sont présents : Anne-Marie POTY, Gaëlle AUFFRET, Didier DEBELLEMANIÈRE, Lilian DUBAND, Vincent GIRARD, Arnaud GODARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, François MALESSARD, Alain RICHARD, Ada ROSSI jusqu'au point VIII - 1, Martine SERRETTE, François SUSBIELLES, Florence VACELET, Frédéric VERMOT

Absents excusés :

Nathalie CRESSIER donne procuration à Vincent GIRARD
Christine MOLLIER donne procuration à Gaëlle AUFFRET
Orane PREVITALI donne procuration à Laurent JEUNET
Ada ROSSI, à partir du point VIII – 2, donne procuration à Didier DEBELLEMANIÈRE

Absente : Catherine MARTIN

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Madame la Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Didier DEBELLEMANIÈRE, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté :

- est retiré le point « règlement intérieur ». Il sera inscrit à une prochaine séance.
- Sont ajoutées
 - ✓ En affaires administratives et financières : Rénovation salle d'accueil – bâtiment périscolaire : demande de subvention auprès du FAFA.
 - ✓ En affaires d'intercommunalité : SCoT : enquête publique

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1^{er} avril 2026

Sans observation, **le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

En préambule à la séance, la Maire rappelle que Laurent JEUNET représente la commune à GBM. Il a été élu 14^{ème} Vice-président, chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales pour l'ensemble du territoire de GBM.
Le conseil municipal le félicite.

<u>RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS</u>

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Comptes financiers uniques (CFU) 2025 : approbation.** Vincent GIRARD, Adjoint, rappelle que la commune gère les budgets périscolaire et communal.
Compte tenu d'un problème technique à la DGFIP en début d'année, les Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 de ces budgets n'ont pas pu être validés par l'ancienne équipe municipale.
Il convient désormais, de les approuver.

1/ CFU du budget périscolaire. Il s'écrit ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
		CFU 2025	BP 2026 (pour info)
chapitre		Montant	
011	Charges à caractère général	85 923.22	96 500
012	Charges de personnel	129 348.07	133 000
65	Autres charges de gestion	1 340.88	2 100
67	Charges exceptionnelles	0	45
TOTAL		216 612.17 €	231 645 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
002	Excédent antérieur reporté		107.50
70	Produits des services	126 411.79	126 000
74	Dotations et participations	90 281	105 737.50
77	Produits exceptionnels	0	0
	TOTAL	216 693.24 €	231 645 €
	RESULTAT 2025	+ 81.07 €	

En l'absence de la Maire, soumis au vote par le doyen d'âge, Alain RICHARD, le CFU2025 du budget périscolaire est approuvé à l'unanimité.

2/ CFU du budget principal. Il s'écrit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Comptes	CFU 2025	BP 2026		CFU 2025	BP 2026
Recettes de fonctionnement			Dépenses de fonctionnement		
002 - Excédent antérieur reporté	Pas au CFU	297 512.05	11 - Charges à caractère général	294 332.31	351 375
013 - Atténuations de charges	14 350.81	16 000.95	12 - Charges de personnel	513 449.47	539 550
042 - Opérations d'ordre entre sections	68 541,34	68 542	014 - Atténuations de produits	38 925.68	29 585
70 - Produits des services	221 976.02	205 900	023 - VirT à la section d'investissement		441 167
73 - Impôts et taxes	77 061.79	76 739	042 - Opérations d'ordre entre sections	85 514	82 515
731 – Fiscalité locale	984 121.40	1 006 005	65 - Autres charges de gestion courante	195 120.80	245 717
74 - Dotations et participations	51 279.24	52 411	66 - Charges financières	39 342.87	67 452
75 - Autres produits gestion courante	34 679.02	35 400	67 - Charges exceptionnelles	812.44	1 000
77 - Produits exceptionnels	0	200	68 – Dotations provisions	0	350
Total recettes de fonctionnement	1 452 009.62	1 758 710	Total dépenses de fonctionnement	1 154 497.57	1 758 710
Excédent de fonctionnement 2025 : 297 512.05 €					

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Comptes	CFU 2025	BP 2026		CFU 2025	BP 2026
Recettes d'investissement			Dépenses d'investissement		
001 – Solde d'exécution reporté	Pas au CFU	39 332.02	001 - solde d'exécution reporté	Pas au CFU	0.00
021 - VirT de la section de fonctionT	Pas au CFU	441 167	040 - Opérations d'ordre entre sections	68 541.34	68 542
024 - Produits des cessions	0	15 000	041 - Opérations patrimoniales	259 941.00	179 087
040 - Opérations d'ordre entre sections	82 514	82 515	10 - Dotations Fonds divers réserves	0.00	4 000
041 - Opérations patrimoniales	259 941	179 087	16 - Remboursement d'emprunts	94 590.02	99 126
10 - Dotations Fonds divers réserves	436 749.59	9 600.98	20 - Immobilisations incorporelles	179 087.50	150 509
13 - Subventions d'équipement	53 531.45	1 236 001	204 - Subventions d'équipement versées	178 560.40	68 542
16 - Emprunts et dettes assimilés	500 000	1 924 672	21 - Immobilisations corporelles	67 483.29	697 343
			23 - Immobilisations en cours	34 686.30	2 660 225
			27 - Autres immo. financières	16 650.00	0
Total recettes d'investissement	1 332 736.04	3 927 374	Total Dépenses d'investissemT	899 539.85	3 927 374
Excédent d'investissement 2025 : 433 196.19 €					

En l'absence de la Maire, soumis au vote par le doyen d'âge, Alain RICHARD, le CFU2025 du budget communal est approuvé à l'unanimité.

◇ **Affectation définitive du résultat 2025.** Vincent GIRARD, Adjoint, propose

1/ budget périscolaire

L'excédent de fonctionnement 2025, 81.07 €, cumulé à l'excédent 2024 (26.43 €), soit 107.50 € est affecté en totalité au budget 2026 – compte 002 recettes de fonctionnement

2/ budget communal

Compte tenu de :

- L'excédent de fonctionnement **2025, 297 512.05 €**, est inscrit au 002 recettes de fonctionnement du BP 2026
- L'excédent d'investissement **2025 : 433 196.19 €**, cumulé au déficit **2024 : 393 864.17 €** soit $(+ 433 196.19 - 393 864.17) = + 39 332.02 €$ est inscrit au compte 001 recettes d'investissement du BP **2026**
- Le résultat des RAR (dépenses : 378 970 € + recettes : 1 046 400 €), **+ 667 430 €**

Affectation définitive du résultat :

- La totalité de l'excédent de fonctionnement, 297 512.05 € est inscrit au compte recettes 002 du BP **2026**

- L'excédent d'investissement, 39 332.02 € est inscrit au compte 001 recettes d'investissement du BP 2026

Adopté à l'unanimité.

◇ **Taux de la fiscalité locale.** Compte tenu de l'augmentation des bases fiscales par l'Etat (+0.8%) et de la croissance naturelle (+ 0.5%), la Maire propose une augmentation des taux communaux de + 0.5% sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation.

Les taux seraient ainsi portés à :

- Taxe sur Foncier Bâti - TFB : **34.88 %**
- Taxe sur Foncier Non Bâti – TFNB : 29.13 % - sans augmentation
- Taxe d'Habitation - TH : **8.65 % (+ 0.5%)**

Adopté à l'unanimité

◇ **Décisions budgétaires modificatives.** La Maire expose la nécessité de modifier le budget général 2026 :

1/ Suite à une erreur « de plume » dans l'équilibre des opérations d'ordres entre sections , dont le montant doit être identique.

Il a été inscrit :

- En dépenses de fonctionnement (DF) – chapitre 042 : 82 515 €
- En recettes d'investissement (RI) – chapitre 040 : 82 514 €

La DM proposée est :

- DF : compte 6811 – chapitre 042 : - 1 €
- DF : compte 66111 – chapitre 66 : + 1 €

2/ A la suite du vote des taux, les recettes communales sont estimées à 1 003 663 € au lieu de 964 935 € budgétés. Le montant des dépenses de fonctionnement est augmenté de 38 728 € au chapitre 65.

Adopté à l'unanimité.

◇ **Rénovation salle d'accueil – bâtiment périscolaire : demande de subvention.** Vincent GIRARD, Adjoint rappelle que la rénovation des vestiaires du Football Club fait partie du projet de rénovation du bâtiment salle d'accueil. Elle porte sur les vestiaires, les sanitaires, sur la création de locaux pour les arbitres et la création d'un club house.

Le budget de la rénovation sur cette partie du bâtiment est d'un montant total de 409 970 € HT. L'aide de la Fédération de Football est estimée à 20 000 €

A l'unanimité, le conseil municipal autorise la Maire à déposer un dossier de subvention auprès du FAFA.

AFFAIRES D'URBANISME – DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ Point sur les projets en cours

La Maire et Vincent GIRARD, Adjoint font un bref point sur ces 3 chantiers en cours

1/ Salle d'accueil – bâtiment périscolaire

Le chantier se déroule normalement, sans difficulté particulière. Livraison prévue pour octobre 2026.

2/ Renaturation cour d'école – square des nounous – accès PMR

Le chantier du square reprendra dès réception des jeux commandés. La phase 1 de la renaturation de la cour est achevée.

Pour information du conseil municipal.

3/ **Extension des ateliers municipaux.** Il convient de valider la phase APD examinée en séance du 3 mars dernier. L'estimation de cette phase s'élève à 289 080 € HT.

Après débat, le conseil municipal unanime (2 abstentions, Ada ROSSI et Didier DEBELLEMANIÈRE) valide la phase APD et sollicite l'aide du Département du Doubs et du SYDED.

◇ **Travaux de voirie.** Frédéric VERMOT, Adjoint propose d'effectuer des travaux. 2 entreprises ont été consultées : PTP PUSARD et TP BONNEFOY

- Agrandissement du parking des Jonquilles : Offre mieux disante retenue est PTP PUSARD : 1 968 € TTC
- Travaux rue de Laserolle : Offre mieux disante retenue est PTP PUSARD : 1 620 € TTC

Adopté à l'unanimité.

◇ **Orientation à prendre sur la poursuite de l'activité Mors Attelage.** La Maire rappelle que depuis 2022, Raphaël GATET, Mors Attelage ramasse les poubelles du village, une fois par mois, avec son cheval, pour un coût horaire de 90 €. **A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre fin à cette mission à compter du 1^{er} juillet 2026. Par contre, il est maintenu le principe d'activité ponctuelle.**

AFFAIRE AGRICOLE – FORESTIERE ET D'ESPACE NATUREL

◇ **Coupe de frênes fragilisés à la batterie des Rattes.** Marie-Louise LAITHIER, Adjointe, rappelle la présente décision délibérée le 1^{er} avril 2026. Or, l'entreprise fait part d'un surcoût d'un montant de 1 475 € HT. **Adopté à l'unanimité.**

AFFAIRES SCOLAIRES – PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Convention de bénévolat.** La Maire expose le recours à des bénévoles sur les temps périscolaires. Pour cela il est nécessaire qu'une convention de bénévolat soit signée. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Organisation Ruche d'été et Actions Citoyennes pour adolescents.**

1/ La Ruche.

- Juillet : Elle se déroulera du 6 au 31 juillet à la MFR de Morre en raison des travaux salle d'accueil et dans la cour d'école.
Le montant de location des salles à la MFR de Morre s'élève à 800 € pour les 4 semaines
L'encadrement sera assuré par Régis SAVOURET, les agents communaux et des renforts extérieurs
Le programme est en cours d'élaboration.
- Août : du 24 au 28 août est annulée en raison des travaux et de l'organisation du festival Ebulli'son.

2/ Actions Citoyennes pour adolescents. Ils se dérouleront du 6 au 24 juillet. Ils sont ouverts aux ados nés entre le 31 juillet 2008 et le 5 juillet 2011.

La participation des familles est de 10 € / ado

L'encadrement sera assuré par Laurène GRANDCLAUDE

3/ Nouvelle activité pour les adolescents : Ouverte aux jeunes entre 13 et 15 ans, cet atelier sera encadré par Laurène GRANDCLAUDE. Un questionnaire sera adressé aux pré-ados sur leurs besoins/envies.

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **Remplacement de la Secrétaire Générale de mairie.** Martine GRANDCLAUDE quittant ses fonctions au 1^{er} janvier 2027, il est proposé de lancer la procédure de recrutement. **Adopté à l'unanimité**

AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : enquête publique.** Marie-Louise LAITHIER, Adjointe, expose les raisons et les modalités de cette enquête publique qui se déroule du 20 avril au 22 mai 2026 à 12h. Toutes les informations sont indiquées sur l'avis d'enquête affiché en mairie. **Pour information.**

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Déclarations préalables délivrées à :

- Corinne PETER, construction d'un carport
- Hervé TOURNOUX, installation de panneaux photovoltaïques
- Younès KADMIRI, remplacement des menuiseries existantes
- Société OLYSI, installation de panneaux photovoltaïques
- Marius MERGER, agrandissement de la terrasse existante et allongement de l'avancée de toit

Permis de construire accordés à :

- Pierre GADRIOT, extension de la maison existante
- Commune de Montfaucon, extension du bâtiment des ateliers municipaux
- Yann GRANDMOUGIN, construction d'une maison individuelle d'habitation
- Renaud GAUDILLERE, démolition du bûcher et extension de la maison existante

Déclarations d'intention d'aliéner : La Maire expose qu'elle a renoncé au droit de préemption urbain pour :

- Une cave dans copropriété, en zone UB, chemin des Granges
- Un terrain de 601 m², en zone UB, rue du Comté de Montbéliard

I – 1 / B – GENERALES

- Décision 5/2026 : gratification accordée à Jade POMPANON, suite à la prolongation de son stage de 7 semaines (50 €/ semaines = 350 €)
- Décision 6/2026 : convention 2026 avec les CDEI.

AGENDA : Prochains conseils municipaux envisagés les 28 mai et 2 juillet 2026

MANIFESTATIONS :

- 1^{er} mai : Trail de Montfaucon
- 8 mai : à 10h30, cérémonie au Monument aux Morts
- 10 mai : passage du Trail des Forts

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 2 et 9 mai 2026

A 22h, la Présidente lève la séance.

Didier DEBELLEMANIÈRE
Secrétaire de séance

Anne-Marie POTY
Présidente de séance